

PRIME DIVIDEND CORP.

RAPPORT SEMESTRIEL 2025
(NON AUDITÉ)



PRIME DIVIDEND
C O R P



Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs concernant la Société. Les énoncés prospectifs comprennent les énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes. En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre la Société, est également considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur des prévisions et des projections actuelles à l'égard d'événements futurs et sont par conséquent intrinsèquement assujettis, entre autres facteurs, aux risques, incertitudes et hypothèses concernant la Société et la conjoncture économique.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie de rendement futur, et les événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif de la Société. Plusieurs facteurs importants peuvent expliquer les divergences entre les prévisions et les événements réels, notamment la situation économique et politique et les conditions des marchés, les taux de change et d'intérêt, l'évolution des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, la modification de règlements gouvernementaux, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes.

La liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Nous vous invitons à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres facteurs pertinents, avant de prendre toute décision de placement, et nous vous recommandons de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs. Bien que la Société s'attende actuellement à ce que des événements et faits nouveaux puissent donner lieu à des changements de position, elle ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs.

PRIME DIVIDEND CORP.

RAPPORT SEMESTRIEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

31 MAI 2025

Nous vous présentons le rapport semestriel de la direction sur le rendement du fonds pour la période close le 31 mai 2025. Ce document présente les principales données financières, mais non les états financiers complets de la Société. Les états financiers semestriels et les notes annexes sont joints à ce rapport.

Les investisseurs peuvent également obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration de la Société, du dossier de vote par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille en consultant notre site Web (www.primedividend.com) ou en communiquant avec nous par écrit, à l'adresse suivante : Investor Relations, 200 Front Street West, Suite 2510, Toronto (Ontario) M5V 3K2.

Ces rapports peuvent être consultés et téléchargés à partir du site Web de la Société (www.primedividend.com) ou de SEDAR+ (www.sedarplus.com).

OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

La Société investit principalement dans un portefeuille d'actions ordinaires comprenant les sociétés canadiennes qui versent des dividendes suivantes :

Banques	Compagnies d'assurance vie
Banque de Montréal	Great-West Lifeco Inc.
La Banque de Nouvelle-Écosse	Société Financière Manuvie
Banque Canadienne Impériale de Commerce	Financière Sun Life inc.
Banque Nationale du Canada	
Banque Royale du Canada	
La Banque Toronto-Dominion	

Sociétés de gestion de placements	Services aux collectivités et autres
La Société de Gestion AGF Limitée	BCE Inc.
CI Financial Corp.	Power Corporation du Canada
Société financière IGM Inc.	Corporation TC Énergie
	Groupe TMX Inc.
	TransAlta Corporation

La Société peut également investir jusqu'à 20 % de sa valeur liquidative dans des actions de sociétés des services financiers et de services aux collectivités du Canada ou des États-Unis autres que les principaux placements indiqués précédemment. En complément des dividendes reçus sur le portefeuille, et afin de réduire les risques, la Société vend à l'occasion des options d'achat couvertes sur la totalité ou sur une partie des actions ordinaires du portefeuille.

La Société offre deux types d'actions :

Actions privilégiées

Les objectifs de placement concernant les actions privilégiées sont les suivants :

1. verser aux porteurs des dividendes mensuels cumulatifs sur actions privilégiées à taux variable, à un taux annuel correspondant au taux préférentiel canadien majoré de 2,35 %, sous réserve d'un minimum de 5 % et d'un maximum de 8 %, sur le prix de rachat de 10 \$ des actions privilégiées;
2. verser aux porteurs le prix de rachat de 10 \$ par action à la date de dissolution fixée au 1^{er} décembre 2028 (date pouvant être reportée par tranche de cinq ans).

Actions de catégorie A

Les objectifs de placement concernant les actions de catégorie A sont les suivants :

1. verser aux porteurs des distributions mensuelles en espèces à un taux cible annualisé de 10 % basé sur le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions de catégorie A sur les cinq derniers jours de bourse du mois précédent; pour que des distributions mensuelles puissent être déclarées, il faut que la valeur liquidative par unité demeure supérieure à 15 \$;
2. rembourser aux porteurs le prix d'émission initial (15 \$) de ces actions à la date de dissolution de la Société.

RISQUE

Les risques liés au placement dans les titres de la Société restent tels qu'ils ont été décrits dans la notice annuelle du 24 février 2025. En outre, la note 5 des états financiers (« Gestion du risque lié aux instruments financiers ») contient des renseignements sur les types de risques spécifiques associés aux placements financiers de la Société.

RÉSULTATS

Au cours du semestre clos le 31 mai 2025, la performance des marchés des actions nord-américains a été contrastée.

Au Canada, les marchés des actions ont enregistré des gains modestes, principalement attribuables à la performance solide du secteur de l'énergie, grâce à la reprise de la demande mondiale et à la stabilité des prix des produits de base. Au cours de la période, la Banque du Canada a poursuivi son cycle de baisse de taux, diminuant le taux du financement à un jour pour le faire passer de 3,75 % en novembre 2024 à 2,75 %, où il se situe depuis mars 2025. Ces baisses de taux ont été effectuées en raison de l'atténuation de l'inflation et de la faiblesse économique persistante, qui a notamment entraîné l'affaiblissement de la demande des consommateurs et des investissements des entreprises, en plus de la forte incertitude entourant les tarifs douaniers américains et leur incidence potentielle sur l'économie canadienne.

L'escalade des tensions commerciales mondiales a eu un effet important sur l'économie canadienne. Les nouveaux tarifs douaniers en vigueur depuis janvier 2025 ont assombri les perspectives pour le commerce de marchandises, ce qui a incité les investisseurs à la prudence et suscité des inquiétudes quant au commerce transfrontalier. Les marchés des actions ont connu une forte volatilité, particulièrement exacerbée à certaines reprises au cours de la période, en raison surtout de la politique commerciale américaine et de ses répercussions sur la croissance économique et l'inflation.

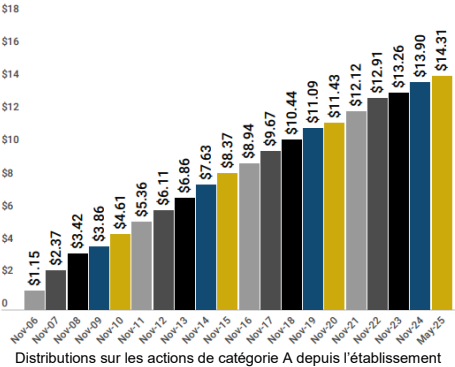
L'actif net par unité s'est établi à 19,72 \$ au 31 mai 2025. Des distributions totalisant 0,79 \$ ont été versées aux porteurs d'actions de catégorie A et aux porteurs d'actions privilégiées au cours de la période, ce qui porte à 25,51 \$ par unité le montant total des distributions versées depuis l'établissement.

Au 31 mai 2025, l'actif net de la Société s'élevait à 11,2 M\$.

Le programme de vente d'options d'achat couvertes a continué d'offrir un revenu supplémentaire et un complément aux revenus de dividendes du portefeuille.

Actions de catégorie A – Distributions

Le total des distributions versées au cours de la période est de 0,4101 \$ par action de catégorie A.

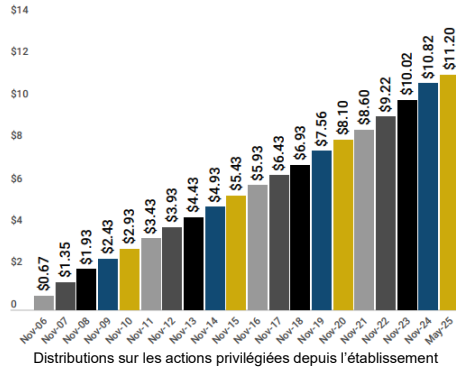


14.31

Cumul des distributions versées sur la catégorie A depuis l'établissement

Actions privilégiées – Distributions

Le total des distributions versées au cours de la période est de 0,3754 \$ par action privilégiée.



11.20

Cumul des distributions versées sur les actions privilégiées depuis l'établissement

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

L'escalade des tensions militaires et l'incertitude persistante entourant les relations commerciales à travers le monde pourraient contribuer à la volatilité des marchés et avoir une incidence sur le portefeuille de placement de la Société.

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Quadravest Capital Management Inc. (« Quadravest »), à titre de gestionnaire de portefeuille et de gestionnaire, reçoit des frais de gestion de la Société selon les conditions décrites à la rubrique « Frais de gestion » ci-après.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES

Les tableaux suivants présentent les principales données financières relatives à la Société et ont pour objet d'aider le lecteur à comprendre les résultats financiers pour les cinq derniers exercices. Les renseignements proviennent des états financiers semestriels de la Société, ainsi que des états financiers annuels audités d'exercices antérieurs. Les informations figurant dans ce tableau sont présentées conformément au Règlement 81-106 et, par conséquent, ne servent pas à établir une continuité entre l'actif net par unité à l'ouverture et à la clôture.

Actif net par unité de la Société

	Exercices clos les 30 novembre					
	Avant le regroupement des actions de catégorie A de 2023 ⁴⁾					
	31 mai 2025	2024	2023	2022	2021	2020
Actif net par unité à l'ouverture de la période ¹⁾	19,92	14,37 ⁵⁾	15,70	17,96	15,59	17,42
Augmentation (diminution) liée aux activités						
Total des revenus	0,39	0,82	0,74	0,74	0,70	0,70
Total des charges	(0,28)	(0,79)	(0,39)	(0,44)	(0,45)	(0,41)
Gains (pertes) réalisés de la période	0,28	1,85	0,44	0,28	0,42	0,51
Gains (pertes) latents de la période	0,16	3,45	(0,98)	(1,43)	2,98	(1,78)
Total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités ²⁾	0,55	5,33	(0,19)	(0,85)	3,65	(0,98)
Distributions ³⁾						
Dividendes canadiens	(0,79)	(1,44)	(1,15)	(1,41)	(1,19)	(0,88)
Total des distributions annuelles	(0,79)	(1,44)	(1,15)	(1,41)	(1,19)	(0,88)
Actif net par unité à la clôture de la période	19,72	19,92	14,37	15,70	17,96	15,59
Actif net par action privilégiée	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Actif net par action de catégorie A	9,72	9,92	4,37	5,70	7,96	5,59
Actif net par unité à la clôture de la période	19,72	19,92	14,37	15,70	17,96	15,59

- 1) L'actif net par unité correspond à l'écart entre la valeur totale des actifs de la Société et la valeur totale de ses passifs, compte non tenu des actions privilégiées et de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, à la date d'évaluation, divisé par le nombre d'unités en circulation à ce moment.
- 2) Le total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités est calculé avant le versement des distributions sur les actions privilégiées et les actions de catégorie A et est fonction du nombre moyen pondéré d'unités en circulation au cours de la période.
- 3) Les distributions sur les actions privilégiées et les actions de catégorie A sont établies, pour la période, en fonction du nombre d'actions privilégiées et d'actions de catégorie A en circulation à la date de clôture des registres au moment de chaque distribution et sont versées en espèces. Le statut des distributions est fonction du traitement fiscal dont bénéficient les investisseurs (pour les semestres clos les 31 mai, il est fonction du statut réel au dernier exercice, et sera mis à jour à la clôture de la période).
- 4) En raison du regroupement des actions de catégorie A selon un ratio de 0,727325294 pour 1 après le paiement du droit de rachat spécial en décembre 2023, en lien avec le report de la date de dissolution de la Société, les montants comptabilisés pour la période close le 30 novembre 2024 et pour les exercices suivants ne peuvent être comparés avec ceux des exercices précédents.
- 5) L'actif net par unité à l'ouverture de la période est établi selon l'actif net par action de catégorie A de 4,37 \$, compte non tenu du regroupement des actions de catégorie A selon un ratio de 0,727325294 pour 1 en décembre 2023. L'actif net par action de catégorie A à l'ouverture de la période, compte tenu du regroupement, était de 6,01 \$.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

	Exercices clos les 30 novembre					
	31 mai 2025	2024	2023	2022	2021	2020
Valeur liquidative (en millions) ¹⁾	11,2 \$	11,8 \$	12,3 \$	13,4 \$	15,3 \$	14,6 \$
Nombre d'unités en circulation	565 719	590 319	854 254	854 254	854 254	939 154
Ratio des frais de gestion de base ²⁾	2,82 %	4,42 %	2,55 %	2,56 %	2,50 %	2,57 %
Ratio des frais de gestion par action de catégorie A ³⁾	13,83 %	20,93 %	23,60 %	15,43 %	12,51 %	17,91 %
Taux de rotation du portefeuille ⁴⁾	1,08 %	3,76 %	3,52 %	1,93 %	9,32 %	17,0 %
Ratio des frais d'opérations ⁵⁾	0,04 %	0,08 %	0,03 %	0,06 %	0,08 %	0,09 %
Cours de clôture (TSX) :						
Actions privilégiées	10,75 \$	10,63 \$	10,07 \$	10,34 \$	10,26 \$	10,05 \$
Cours de clôture (TSX) :						
Actions de catégorie A	8,29 \$	8,66 \$	3,74 \$	6,30 \$	8,94 \$	5,75 \$

- 1) Données arrêtées au 31 mai ou au 30 novembre.
- 2) Un ratio des frais de gestion de base par unité distinct est présenté afin de refléter les charges d'exploitation courantes de la Société. Ce ratio est établi en fonction du total des charges pour la période en question et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne de la Société pour la période. Il exclut les commissions de courtage et les autres coûts de transactions, les distributions versées sur les actions privilégiées et les charges non récurrentes liées à un placement.
- 3) Le ratio des frais de gestion par action de catégorie A est calculé conformément aux exigences du Règlement 81-106. Selon ce règlement, toutes les sociétés à actions scindées doivent établir un ratio des frais en affectant toutes les charges d'exploitation courantes de la Société (à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions), toutes les distributions versées sur les actions privilégiées et tous les frais d'émission aux actions de catégorie A et présenter ce ratio sous forme de pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne attribuable aux actions de catégorie A pour la période. Le ratio des frais de gestion par action de catégorie A ne doit pas être interprété comme le rendement requis nécessaire à la Société ou aux actions de catégorie A pour couvrir les charges d'exploitation de la Société. Ce calcul est fondé uniquement sur une partie de l'actif de la Société alors que la Société se sert de la totalité de son actif pour générer des rendements de placement. La direction est d'avis que le ratio des frais de gestion de base par unité présenté dans le tableau ci-dessus est le ratio le plus représentatif pour évaluer l'efficacité de l'administration de la Société, pour faire des comparaisons avec les ratios des frais des différents fonds communs de placement ou pour établir les rendements minimaux nécessaires à la Société pour obtenir une croissance de la valeur liquidative par unité.
- 4) Le taux de rotation du portefeuille de la Société indique le degré d'intervention de Quadravest. Un taux de rotation de 100 % signifie que la Société achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. La Société utilise une stratégie de vente d'options d'achat couvertes. De ce fait, le taux de rotation du portefeuille peut être plus élevé que celui des fonds communs de placement ordinaires. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations payables par la Société sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement de la Société.
- 5) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et des autres coûts de transactions exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne de la Société au cours de la période.

FRAIS DE GESTION

Selon la convention de gestion de portefeuille, Quadravest a droit à des frais de gestion de base payables à terme échu, à un taux annuel de 0,65 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation. De plus, Quadravest a droit à des primes de rendement sous réserve de la réalisation de certains niveaux de rendement total préétablis.

Selon la convention de gestion, Quadravest a droit à des frais d'administration payables mensuellement à terme échu, à un taux annuel de 0,20 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation.

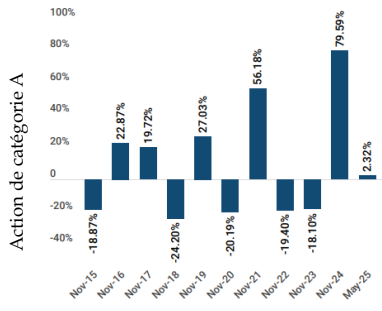
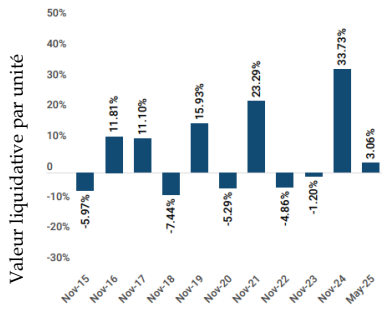
Les frais de gestion de base ont été utilisés par Quadravest pour couvrir les coûts liés à l'analyse des placements, à la prise de décisions de placement et à la conclusion d'ententes de courtage pour l'achat et la vente de titres, notamment dans le cadre du programme de vente d'options d'achat couvertes. Les frais d'administration ont couvert les services administratifs requis par la Société, notamment en matière d'exploitation, de comptabilité générale, de communication avec les porteurs d'actions et de communication de l'information réglementaire.

RENDEMENT PASSÉ

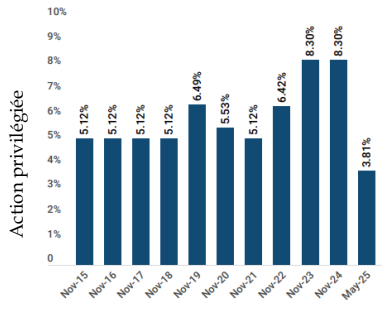
Rendement annuel

Les graphiques à barres qui suivent présentent le rendement passé 1) selon la valeur liquidative par unité, 2) des actions privilégiées selon la valeur liquidative et 3) des actions de catégorie A selon la valeur liquidative pour chacun des dix derniers exercices. Chaque barre des graphiques représente, en pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse d'une unité, d'une action privilégiée ou d'une action de catégorie A au cours de l'exercice. Voici quelques points à noter au sujet des graphiques ci-dessous :

- a) L'information sur le rendement suppose que toutes les distributions en espèces versées par la Société au cours des exercices présentés ont été réinvesties dans des titres de la Société;
- b) L'information sur le rendement ne tient pas compte des ventes, des rachats, des distributions et des autres charges facultatives qui auraient entraîné une diminution du rendement ou de la performance;
- c) Le rendement passé de la Société n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.



- 1) Les rendements par unité et par action de catégorie A pour l'exercice clos le 30 novembre 2019 reflètent le regroupement des actions de catégorie A le 21 décembre 2018.
- 2) Les rendements par unité et par action de catégorie A pour l'exercice clos le 30 novembre 2024 reflètent le regroupement des actions de catégorie A le 22 décembre 2023.



APERÇU DU PORTEFEUILLE

Tous les placements au 31 mai 2025

Nom	Pondération (%)
Groupe TMX Inc.	9,4
Société Financière Manuvie	7,7
Banque Nationale du Canada	7,3
Power Corporation du Canada	7,1
CI Financial Corp.	6,6
Banque Royale du Canada	6,2
Banque de Montréal	5,7
La Société de Gestion AGF Limitée	5,6
La Banque de Nouvelle-Écosse	5,6
Corporation TC Énergie	5,3
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,3
Financière Sun Life inc.	4,8
Société financière IGM Inc.	4,5
Great-West Lifeco Inc.	4,4
La Banque Toronto-Dominion	4,3
TransAlta Corporation	3,5
BCE Inc.	2,7
South Bow Corp.	0,5
Total des positions acheteur en pourcentage de l'actif net	96,5
Trésorerie	4,7
Autres actifs (passifs), montant net	-1,2
	100,0

L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations de portefeuille courantes de la Société.
Des mises à jour trimestrielles sont disponibles.

PRIME DIVIDEND CORP.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers intermédiaires de Prime Dividend Corp. (la « Société ») ont été préparés par Quadravest Capital Management Inc. (le « gestionnaire » de la Société) et ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société. Le gestionnaire est responsable de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers intermédiaires ainsi que dans les autres sections du rapport semestriel.

Le gestionnaire utilise des procédures appropriées pour assurer la production d'informations financières fiables et pertinentes. Les états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité) applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment International Accounting Standard (IAS) 34 *Information financière intermédiaire*. Les informations significatives sur les méthodes comptables applicables à la Société sont décrites à la note 3. Le conseil d'administration de la Société, auquel il revient de veiller à ce que la direction assume sa responsabilité en matière de communication de l'information financière, a examiné et approuvé les présents états financiers intermédiaires.



WAYNE FINCH

Chef de la direction, président et administrateur
Quadravest Capital Management Inc.



SILVIA GOMES

Chef des finances
Quadravest Capital Management Inc.

PRIME DIVIDEND CORP.**ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE****AU 31 MAI 2025 (NON AUDITÉ) ET AU 30 NOVEMBRE 2024**

	31 mai 2025 (\$)	30 novembre 2024 (\$)
ACTIF		
Actif courant		
Placements	10 761 461	10 979 741
Trésorerie	518 438	939 202
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	21 414	16 687
	11 301 313	11 935 630
PASSIF		
Passif courant		
Options vendues	18 746	35 048
Frais à payer et autres dettes d'exploitation	55 870	64 622
Distributions à payer	71 371	78 418
Actions privilégiées (note 6)	5 657 190	5 903 190
Actions de catégorie B	1 000	1 000
	5 804 177	6 082 278

**ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS
RACHETABLES DE CATÉGORIE A**

	5 497 136	5 853 352
Nombre d'unités rachetables (1 action privilégiée et 1 action de catégorie A) en circulation (note 6)	565 719	590 319
Nombre d'actions privilégiées en circulation	565 719	590 319
Nombre d'actions de catégorie A en circulation	565 719	590 319
Actif net par unité	19,72	19,92
Actif net par action privilégiée	10,00	10,00
Actif net par action de catégorie A	9,72	9,92

Approuvé au nom du conseil d'administration**WAYNE FINCH**

Administrateur

**PETER CRUICKSHANK**

Administrateur

PRIME DIVIDEND CORP.**ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL****POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI (NON AUDITÉ)**

	2025	2024
	(\$)	(\$)
REVENU		
Gain (perte) net sur les placements et dérivés		
Gain (perte) net réalisé	166 874	916 907
Variation nette de la plus-value/moins-value latente	93 393	13 141
Dividendes	221 804	249 408
Intérêts à distribuer	8 754	3 592
Gain (perte) net sur les placements et dérivés	490 825	1 183 048
CHARGES (note 7)		
Frais de gestion	48 915	43 553
Honoraires d'audit	15 649	13 100
Jetons de présence des administrateurs	7 167	7 167
Frais du comité d'examen indépendant	1 154	1 154
Droits de garde	4 171	21 594
Frais juridiques	24 686	36 531
Information aux actionnaires	12 447	8 231
Autres charges d'exploitation	32 525	27 096
Taxe de vente harmonisée	13 613	15 010
Coûts de transactions	2 274	4 524
	162 601	177 960
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A avant distributions sur les actions privilégiées	328 224	1 005 088
Distributions sur les actions privilégiées	(220 115)	(238 320)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	108 109	766 768
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A (note 8)	0,18	1,28

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

PRIME DIVIDEND CORP.**ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES DE CATÉGORIE A****POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI (NON AUDITÉ)**

	2025	2024
	(\$)	(\$)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à l'ouverture de la période	5 853 352	3 731 650
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	108 109	766 768
Rachats d'actions de catégorie A	(223 860)	(191 888)
Distributions sur les actions de catégorie A¹⁾		
Dividendes canadiens	(240 465)	(176 450)
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	(356 216)	398 430
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à la clôture de la période	5 497 136	4 130 080

- 1) Le traitement fiscal des distributions est une estimation qui s'appuie uniquement sur le statut réel du dernier exercice. Le statut réel à la clôture de l'exercice sera différent.

PRIME DIVIDEND CORP.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI (NON AUDITÉ)

	2025 (\$)	2024 (\$)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	108 109	766 768
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Distributions sur les actions privilégiées	220 115	238 320
(Gain) perte net réalisé sur les placements et dérivés	(166 874)	(916 907)
Variation nette de la plus-value/moins-value latente des placements et dérivés	(93 393)	(13 141)
Acquisition de placements, après primes sur options	(51 911)	(239 907)
Produit de la vente de placements	514 156	2 842 707
(Augmentation) diminution des intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	(4 727)	12 593
Augmentation (diminution) des frais à payer et autres dettes d'exploitation	(8 752)	(11 952)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>516 723</u>	<u>2 678 481</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Montants versés au rachat d'actions de catégorie A	(469 860)	(2 831 238)
Distributions sur les actions de catégorie A	(242 568)	(145 801)
Distributions sur les actions privilégiées	(225 059)	(255 916)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(937 487)</u>	<u>(3 232 955)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie pour la période	(420 764)	(554 474)
Trésorerie à l'ouverture de la période	939 202	1 086 405
Trésorerie à la clôture de la période	<u>518 438</u>	<u>531 931</u>
Dividendes reçus*	216 615	261 547
Intérêts reçus*	8 754	3 592

* Compris dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

PRIME DIVIDEND CORP.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

AU 31 MAI 2025 (NON AUDITÉ)

Nombre d'actions (contrats)	Description	Coût moyen (primes reçues) (\$)	Juste valeur (\$)
Actions ordinaires canadiennes			
17 principaux placements			
53 600	La Société de Gestion AGF Limitée	1 053 872	627 120
4 300	Banque de Montréal	392 309	633 691
8 500	La Banque de Nouvelle-Écosse	571 123	624 155
10 225	BCE Inc.	531 823	305 728
6 300	Banque Canadienne Impériale de Commerce	290 400	588 609
23 500	CI Financial Corp.	711 345	738 605
9 400	Great-West Lifeco Inc.	258 798	489 646
11 400	Société financière IGM Inc.	506 604	499 434
19 600	Société Financière Manuvie	416 108	856 520
6 000	Banque Nationale du Canada	243 253	810 420
14 860	Power Corporation du Canada	509 847	789 215
4 000	Banque Royale du Canada	347 924	695 760
6 000	Financière Sun Life inc.	260 120	530 400
8 500	Corporation TC Énergie	412 890	591 090
18 900	Groupe TMX Inc.	216 447	1 048 383
5 100	La Banque Toronto-Dominion	278 418	483 327
29 000	TransAlta Corporation	356 331	388 889
Total des principales actions ordinaires canadiennes (99,6 %)		7 357 612	10 700 992
Autres actions ordinaires canadiennes			
1 700	South Bow Corp.	40 835	60 469
Total des autres actions ordinaires canadiennes (0,6 %)		40 835	60 469
Total des actions ordinaires (100,2 %)		7 398 447	10 761 461

PRIME DIVIDEND CORP.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (SUITE)

AU 31 MAI 2025 (NON AUDITÉ)

Nombre d'actions (contrats)	Description	Coût moyen (primes reçues) (\$)	Juste valeur (\$)
	Options d'achat vendues (100 actions par contrat)		
	Options d'achat canadiennes vendues		
(15)	BCE Inc. à 32 \$, juin 2025	(465)	(98)
(14)	BCE Inc. à 32 \$, juillet 2025	(693)	(287)
(5)	Banque de Montréal à 145 \$, juin 2025	(1 015)	(1 825)
(5)	La Banque de Nouvelle-Écosse à 72 \$, juin 2025	(455)	(953)
(10)	La Banque de Nouvelle-Écosse à 74 \$, juin 2025	(260)	(620)
(6)	Banque Canadienne Impériale de Commerce à 85 \$, juin 2025	(978)	(5 085)
(3)	Banque Canadienne Impériale de Commerce à 93 \$, juin 2025	(359)	(450)
(10)	Société Financière Manuvie à 45 \$, juin 2025	(720)	(295)
(20)	Société Financière Manuvie à 46 \$, juillet 2025	(1 554)	(810)
(5)	Société Financière Manuvie à 47 \$, juillet 2025	(253)	(108)
(5)	La Banque Royal du Canada à 175 \$, juin 2025	(650)	(830)
(22)	Financière Sun Life inc. à 88 \$, juin 2025	(2 046)	(3 586)
(5)	La Banque Toronto-Dominion à 92 \$, juin 2025	(479)	(1 613)
(25)	Corporation TC Énergie à 70 \$, juin 2025	(1 725)	(2 186)
	Total des options d'achat canadiennes vendues (-0,2 %)	(11 652)	(18 746)
		7 386 795	10 742 715
	Moins : ajustements au titre des coûts de transactions (note 2)	(4 092)	
	Total des placements (100 %)	7 382 703	10 742 715

PRIME DIVIDEND CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2025 ET 2024 (NON AUDITÉ)

1. Constitution

Prime Dividend Corp. (la « Société ») est une société de placement à capital variable établie le 27 septembre 2005 en vertu des lois de la province d'Ontario. Elle est entrée en activité le 16 novembre 2005. Elle a pour gestionnaire et pour gestionnaire de portefeuille Quadravest Capital Management Inc. (« Quadravest » ou le « gestionnaire »). Sa date de dissolution est fixée au 1^{er} décembre 2028, mais celle-ci peut être reportée par tranche de cinq ans au gré de la Société. L'adresse du siège social de la Société est le 200 Front Street West, Suite 2510, Toronto (Ontario) M5V 3K2. La Société investit dans un portefeuille géré activement, constitué principalement d'actions ordinaires portant dividende émises par 17 sociétés canadiennes à grande capitalisation. Elle utilise une stratégie active de vente d'options d'achat couvertes en complément du revenu tiré du portefeuille.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité) applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment International Accounting Standard (IAS) 34 *Information financière intermédiaire*. Ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels pour l'exercice clos le 30 novembre 2024, qui ont été établis selon les normes IFRS de comptabilité.

Ils ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 16 juillet 2025.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Un résumé des informations significatives sur les méthodes comptables applicables à la Société est présenté ci-après :

Placements et instruments financiers

La Société classe ses placements, y compris les instruments dérivés, selon le modèle économique qu'elle a adopté pour les gérer et selon les caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs financiers est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. La Société se concentre principalement sur la juste valeur et utilise ces données pour évaluer la performance des actifs et prendre des décisions. La Société n'a pas fait le choix de désigner irrévocablement les actions comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG). Par conséquent, tous les placements, y compris les instruments dérivés, sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

Les obligations de la Société au titre de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A sont présentées au montant de rachat annuel. Tous les autres actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti par la suite, qui correspond approximativement à la juste valeur.

La Société comptabilise les achats et ventes normalisés d'instruments financiers à la date de transaction, qui est la date à laquelle elle s'engage à acheter ou à vendre l'instrument. Les coûts de transactions, comme les commissions de courtage, liés aux actifs et aux passifs financiers à la JVRN sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés, et les coûts de transactions liés aux instruments financiers qui ne sont pas évalués à la JVRN sont inclus dans la valeur comptable de ces instruments. Un actif financier est décomptabilisé lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie provenant du placement est arrivé à expiration ou a été cédé et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif. Les dividendes sont comptabilisés à titre de revenus à la date ex-dividende. Les gains et les

pertes réalisés et la plus-value ou la moins-value latente sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Les primes reçues sur les options vendues sont, tant que ces options sont en cours, inscrites à titre de passif dans l'état de la situation financière et évaluées à un montant correspondant à la valeur de marché d'une option qui aurait pour effet de dénouer la position. Les gains ou les pertes réalisés à l'expiration ou à l'exercice de l'option sont constatés à titre de gain (perte) net réalisé sur les placements et dérivés dans l'état du résultat global.

Comme les actions privilégiées ont priorité de rang sur les actions des catégories A et B et ne sont pas subordonnées aux autres catégories d'instruments remboursables au gré du porteur, elles ont été classées dans les passifs financiers. Ces actions sont comptabilisées au coût amorti. L'amortissement des primes ou des escomptes à l'émission d'actions privilégiées est inscrit à l'état du résultat global.

Comme les actions de catégorie B sont subordonnées aux actions privilégiées, mais ont priorité de rang sur les actions de catégorie A, elles ne sont pas subordonnées aux autres catégories d'instruments remboursables au gré du porteur et ont donc été classées dans les passifs financiers. Ces actions sont comptabilisées au coût amorti.

Les actions de catégorie A peuvent être rachetées au gré du porteur chaque mois, chaque année ou à la date de dissolution de la Société. Ces actions sont donc assorties de multiples obligations contractuelles et sont présentées en tant que passifs financiers.

La valeur liquidative de la Société est déterminée conformément aux exigences des lois, notamment du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, et est utilisée aux fins de traitement des opérations sur actions. Aux fins de la présentation de l'information financière, l'actif net de la Société correspond à l'écart entre la valeur totale des actifs de la Société et la valeur totale de ses passifs, compte non tenu des actions privilégiées et de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A (l'« actif net de la Société »).

Évaluation des placements

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les actions et les options) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. La Société utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique de la Société consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. La Société utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Voir la note 5 pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur de la Société.

PRIME DIVIDEND CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2025 ET 2024 (NON AUDITÉ)

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts à vue auprès d'une institution financière.

Conversion de devises

Le dollar canadien est à la fois la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société. La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle de la Société au taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements, les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date de transaction.

Frais de gestion, frais d'administration et primes de rendement

Les frais de gestion et les frais d'administration sont constatés progressivement par la Société à mesure que QuadraVest fournit ses services. À chaque date d'évaluation, la Société comptabilise une charge et un passif financier établis en fonction des primes de rendement à payer, s'il y a lieu, calculées selon la valeur liquidative de la Société. Voir la note 7 pour de plus amples renseignements sur le calcul des frais de gestion, des frais d'administration et des primes de rendement, s'il y a lieu, de la Société.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A, correspond à l'augmentation ou à la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, divisée par le nombre moyen pondéré de ces actions en circulation au cours de la période. Voir la note 8 pour en connaître le calcul.

Impôt

La Société est considérée comme une société de placement à capital variable au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt ») et, à ce titre, elle est assujettie à l'impôt sur son revenu net pour chaque année d'imposition, y compris sur ses gains en capital nets imposables réalisés, le cas échéant, au taux applicable aux sociétés de placement à capital variable. Les règles fiscales générales applicables aux sociétés ouvertes s'appliquent également aux sociétés de placement à capital variable. Cependant, les impôts payables sur les gains en capital nets réalisés sont remboursables selon une formule au moment du rachat d'actions ou du versement de dividendes aux actionnaires à partir du compte de dividendes de gains en capital.

Les intérêts et les revenus de source étrangère sont imposés aux taux normaux d'imposition applicables aux sociétés de placement à capital variable, et peuvent être réduits au moyen des déductions permises à des fins fiscales.

Toutes les charges de la Société, frais de gestion, frais d'administration et charges d'exploitation compris, sont prises en compte pour établir son passif d'impôt total.

La Société étant une société de placement à capital variable, les dividendes imposables qu'elle reçoit de sociétés canadiennes imposables sont assujettis à un impôt de 38 1/3 % en vertu de la partie IV de la Loi de l'impôt. Cet impôt est entièrement remboursable au versement de dividendes imposables aux actionnaires, à raison de 1,15 \$ pour chaque tranche de 3 \$ de dividendes versés. Tout impôt ainsi versé figure à titre de montant à recevoir jusqu'au recouvrement par versement aux actionnaires de dividendes tirés du revenu net de placement. Tant que la Société sera admissible à titre de société de placement à capital variable, tout impôt sur les gains en capital nets imposables réalisés sera remboursable au moment de la distribution des gains aux actionnaires sous forme de dividendes ou au moment du rachat d'actions à la demande des actionnaires. En raison du mécanisme de remboursement au titre des gains

PRIME DIVIDEND CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2025 ET 2024 (NON AUDITÉ)

en capital et des remboursements en vertu de la partie IV, la Société recouvre tout impôt canadien sur le revenu qu'elle a payé sur les gains en capital et les dividendes canadiens imposables. La Société a ainsi déterminé qu'en substance elle n'était pas assujettie à l'impôt. L'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital et à d'autres différences temporaires n'a donc pas été reflétée à titre d'actif ou de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Selon ses estimations, la Société dispose, à des fins fiscales, de pertes autres qu'en capital cumulées de 7 854 660 \$ au 31 mai 2025 (7 584 661 \$ au 30 novembre 2024) pouvant, au besoin, être portées en diminution du revenu imposable de périodes futures. Celles-ci expirent à la date prévue de dissolution de la Société, le 1^{er} décembre 2028. La Société dispose également, à des fins fiscales, de pertes en capital cumulées estimatives de 2 332 898 \$ (2 332 898 \$ au 30 novembre 2024) pouvant être portées en diminution des gains en capital futurs, le cas échéant, et qui n'expirent pas.

4. Estimations comptables et jugements critiques

Pour préparer les présents états financiers, la direction a dû faire des estimations et poser des hypothèses fondées sur l'expérience passée, les conditions actuelles et les événements attendus. Lorsque des estimations sont faites, les montants présentés à titre d'actifs, de passifs, de revenus et de charges peuvent différer des montants qui auraient été présentés si l'issue des incertitudes et des événements futurs avait été connue au moment de la préparation des états financiers. Les principales estimations formulées par la Société sont liées à l'évaluation des placements et des instruments dérivés à la juste valeur, tel qu'il est indiqué à la note 5.

5. Gestion du risque lié aux instruments financiers

La Société classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables. La hiérarchie des justes valeurs se compose des trois niveaux suivants :

Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés de niveau 1, directement ou indirectement observables pour les actifs ou les passifs;

Niveau 3 – Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Le tableau ci-dessous indique le classement des instruments financiers de la Société selon leur niveau dans la hiérarchie des justes valeurs au 31 mai 2025 et au 30 novembre 2024 :

Actifs et passifs financiers à la juste valeur au 31 mai 2025

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	10 761 461 \$	-	-	10 761 461 \$
Options	(18 746 \$)	-	-	(18 746 \$)
	<u>10 742 715 \$</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>10 742 715 \$</u>

Actifs et passifs financiers à la juste valeur au 30 novembre 2024

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	10 979 741 \$	-	-	10 979 741 \$
Options	(35 048 \$)	-	-	(35 048 \$)
	<u>10 944 693 \$</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>10 944 693 \$</u>

PRIME DIVIDEND CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2025 ET 2024 (NON AUDITÉ)

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes et la juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et qu'un cours de marché est disponible. Il n'y a eu aucun transfert ou reclassement entre les niveaux au cours de la période close le 31 mai 2025 ou de l'exercice clos le 30 novembre 2024.

De par la nature de ses activités de placement, la Société est exposée à divers risques financiers : le risque de marché (qui comprend le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidité.

Les résultats réels peuvent différer considérablement de toute analyse de sensibilité présentée ci-après et l'écart peut être important.

Risque de marché

Tous les placements en valeurs mobilières présentent un risque de perte de capital. Les 17 principaux placements ont été choisis en raison de leur performance à long terme sur le plan de l'appréciation du cours et de la croissance des dividendes. Ces sociétés font partie de l'indice S&P/TSX 60 et sont parmi les plus importantes sociétés au Canada.

Le risque de marché varie selon trois principaux facteurs : le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et les fluctuations du change.

Risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers varie en raison de fluctuations des cours (autres que celles provenant du risque de taux d'intérêt et du risque de change).

Le gestionnaire gère le risque de prix en limitant la pondération de chaque titre du portefeuille à un maximum de 10 % de la valeur liquidative de la Société au moment de l'achat.

En outre, le programme de vente d'options d'achat couvertes, qui génère un revenu additionnel pour le portefeuille, peut également contribuer à limiter les effets de la baisse du cours d'une société donnée du portefeuille durant les périodes où il existe une option d'achat couverte sur le titre de cette société.

La Société est exposée à l'autre risque de prix par ses placements en actions et en options vendues. Au 31 mai 2025, si les cours boursiers de ces actions avaient augmenté de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net de la Société aurait augmenté d'environ 1 000 000 \$ (1 016 000 \$ au 30 novembre 2024). De même, si les cours boursiers de ces actions avaient diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net de la Société aurait diminué d'environ 1 066 000 \$ (1 079 000 \$ au 30 novembre 2024).

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue en raison de variations des taux d'intérêt du marché. La majorité des actifs et des passifs financiers de la Société ne portent pas intérêt. Concernant les actions privilégiées, la politique de versement de dividendes à taux variable est fondée sur le taux préférentiel canadien majoré de 2,35 % et prévoit un minimum de 5 % et un maximum de 8 % par an selon le prix de rachat de 10 \$ des actions privilégiées. Si le taux préférentiel canadien avait augmenté ou diminué de 1 %, il n'y aurait eu aucune incidence notable sur les dividendes à payer sur les actions privilégiées. Par conséquent, la Société n'était pas exposée à un risque important relativement aux fluctuations des taux d'intérêt du marché et elle estimait que le risque de taux d'intérêt était négligeable au 31 mai 2025 et au 30 novembre 2024.

PRIME DIVIDEND CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2025 ET 2024 (NON AUDITÉ)

Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, la monnaie de présentation de la Société, varient en raison de fluctuations des taux de change. Les placements et les actifs nets de la Société sont tous libellés en dollars canadiens. Il n'existait donc pas de risque de change au 31 mai 2025 et au 30 novembre 2024.

Autres risques

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'effectuer la totalité de ses paiements à l'échéance. Les opérations de la Société portent toutes sur des options et des titres cotés et sont réglées par l'entremise de courtiers agréés. Le risque de défaillance d'un courtier est jugé minime, car les titres vendus ne sont livrés qu'après réception du paiement par le courtier. Le paiement d'un achat n'est effectué que lorsque le courtier a reçu les titres. La trésorerie est détenue auprès d'une institution financière reconnue et réglementée. Au 31 mai 2025 et au 30 novembre 2024, la Société était peu exposée au risque de crédit.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. La Société est exposée au risque de liquidité principalement en raison des rachats mensuels et annuels au gré des porteurs d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées. Le délai de préavis pour toutes les demandes de rachat est adéquat. Le portefeuille de la Société est composé de placements très liquides dans des sociétés à grande capitalisation cotées à la Bourse de Toronto (TSX). Les actions de catégorie A et les actions privilégiées en circulation sont toutes rachetables chaque mois et chaque année ou, comme prévu, à la date de dissolution de la Société. Au 31 mai 2025 et au 30 novembre 2024, tous les autres passifs financiers étaient exigibles dans les trois mois suivant la clôture de la période.

Risque de concentration

Les 17 principaux placements de la Société sont des titres présents dans l'indice S&P/TSX 60 et sont ainsi exposés à certains des facteurs spécifiques touchant cet indice. Un placement du portefeuille ne peut pas représenter plus de 10 % de la valeur liquidative de la Société au moment de son achat.

Le portefeuille de placement de la Société est réparti comme suit :

	31 mai 2025	30 novembre 2024
Actions ordinaires canadiennes	96,5 %	93,4 %
Options d'achat vendues	-0,2 %	-0,3 %
Autres actifs, moins les passifs		
(hors actions privilégiées)	3,7 %	6,9 %
	100 %	100 %

PRIME DIVIDEND CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2025 ET 2024 (NON AUDITÉ)

6. Unités rachetables

Actions privilégiées

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées.

<u>Opérations sur actions privilégiées</u>	31 mai 2025	31 mai 2024
Ouverture de la période	590 319	854 254
Rachats au cours de la période	<u>(24 600)</u>	<u>(263 935)</u>
Clôture de la période	565 719	590 319

Les porteurs d'actions privilégiées ont droit à des dividendes mensuels sur actions privilégiées à taux variable, dont le taux correspond au taux préférentiel annuel canadien courant majoré de 2,35 %, sous réserve d'un taux annuel minimum de 5 % et d'un maximum de 8 % sur le prix de rachat de 10 \$. Les actions privilégiées ont été présentées à titre de passif dans les états financiers.

Les actions privilégiées se négocient à la TSX sous le symbole « PDV.PR.A ». Leur cours était de 10,75 \$ au 31 mai 2025 (10,63 \$ au 30 novembre 2024). Toutes les actions privilégiées en circulation à la date de dissolution seront rachetées par la Société à cette date. Les actions privilégiées peuvent être remises à tout moment aux fins de rachat à un prix de rachat donné, mais leur rachat a lieu seulement le dernier jour ouvrable de chaque mois. Les porteurs d'actions qui remettent aux fins de rachat à la fois une action privilégiée et une action de catégorie A au cours du mois d'avril de chaque exercice ont droit de recevoir un montant correspondant à la valeur liquidative par unité au dernier jour ouvrable de ce mois. Le prix de rachat des actions privilégiées rachetées au cours de tout autre mois est établi en fonction d'une formule de rachat actualisée préétablie. En vertu d'une convention de remise en circulation, la Société peut, sans y être tenue, exiger de l'agent de remise en circulation qu'il fasse de son mieux pour trouver des acheteurs pour les actions privilégiées ou les actions de catégorie A remises en vue de leur rachat. Les gains ou les pertes réalisés au rachat d'actions, le cas échéant, sont comptabilisés comme gain (perte) au rachat dans l'état du résultat global.

Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégories A et B pour le versement des dividendes. Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégorie A à la dissolution de la Société.

Le 9 août 2024, la Société a lancé un programme d'émissions d'actions au prix du marché, lui permettant d'émettre des actions de temps à autre et à son gré. Toutes les actions de catégorie A et les actions privilégiées vendues dans le cadre de ce programme sont négociées à la TSX, ou à toute autre bourse canadienne sur laquelle ces catégories d'actions sont cotées et sont négociées, au cours qui prévaut à la date de la vente.

Au cours de la période close le 31 mai 2025 et de l'exercice clos le 30 novembre 2024, aucune action privilégiée ou action de catégorie A n'a été vendue dans le cadre du programme d'émissions d'actions au prix du marché.

PRIME DIVIDEND CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2025 ET 2024 (NON AUDITÉ)

Actions de catégorie A et actions de catégorie B

Nombre autorisé

Un nombre illimité d'actions de catégorie A

1 000 actions de catégorie B

Opérations sur actions de catégorie A

	31 mai 2025	31 mai 2024
Ouverture de la période	590 319	854 254
Rachats au cours de la période	(24 600)	(37 113)
Actions consolidées à la suite du rachat spécial	-	(226 822)
Clôture de la période	565 719	590 319

Les actions de catégorie A ont été initialement émises au prix de 15 \$ l'action. Toutes les actions de catégorie A en circulation à la date de dissolution seront rachetées par la Société à cette date. Les porteurs d'actions de catégorie A reçoivent des distributions mensuelles en espèces à un taux cible annualisé de 10 % basé sur le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions de catégorie A sur les cinq derniers jours de bourse du mois précédent. Pour que des distributions puissent être déclarées, il faut que la valeur liquidative par unité demeure supérieure à 15 \$.

Les actions de catégorie A se négocient à la TSX sous le symbole « PDV ». Leur cours était de 8,29 \$ au 31 mai 2025 (8,66 \$ au 30 novembre 2024). Les actions de catégorie A peuvent être remises à tout moment aux fins de rachat à un prix de rachat donné, mais leur rachat n'a lieu que le dernier jour ouvrable de chaque mois. Les porteurs d'actions qui remettent aux fins de rachat à la fois une action de catégorie A et une action privilégiée au cours du mois d'avril de chaque exercice seront en droit de recevoir un montant correspondant à la valeur liquidative par unité au dernier jour ouvrable de ce mois. Le prix de rachat des actions de catégorie A rachetées au cours de tout autre mois est établi en fonction d'une formule de rachat actualisée préétablie. En vertu d'une convention de remise en circulation, la Société peut, sans y être tenue, exiger de l'agent de remise en circulation qu'il fasse de son mieux pour trouver des acheteurs pour les actions privilégiées ou les actions de catégorie A remises en vue de leur rachat. Les gains ou les pertes réalisés au rachat d'actions, le cas échéant, sont comptabilisés comme gain (perte) au rachat dans l'état du résultat global.

Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégorie A pour ce qui est du versement des dividendes. À la dissolution de la Société, les porteurs d'actions de catégorie A recevront un montant équivalant à la valeur liquidative par unité moins 10 \$ (valeur de rachat des actions privilégiées).

Les porteurs d'actions de catégorie B n'ont pas droit aux dividendes. Les actions de catégorie B sont rachetables au prix de 1,00 \$ l'action. Les porteurs d'actions de catégorie B ont droit à un vote par action. Le 16 novembre 2005, la Société a émis 1 000 actions de catégorie B en faveur de Prime Dividend Corp. Holding Trust pour une contrepartie en trésorerie de 1 000 \$.

7. Charges

La Société assume toutes les charges habituelles relatives à son exploitation et à son administration, y compris les frais de comptabilité et d'administration, les droits de garde, la rémunération de l'agent des transferts, les frais juridiques et les honoraires d'audit, la rémunération des administrateurs indépendants et du comité d'examen indépendant, les droits de dépôt réglementaires et d'inscription en bourse, les frais de communication avec les porteurs d'actions et les frais découlant de la conformité aux lois, aux règlements et aux politiques applicables.

Selon la convention de gestion, Quadgravest a droit à des frais d'administration payables mensuellement à terme échu, à un taux annuel de 0,20 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation.

PRIME DIVIDEND CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2025 ET 2024 (NON AUDITÉ)

Selon la convention de gestion de portefeuille, Quadravest a droit à des frais de gestion de base payables à terme échu, à un taux annuel de 0,65 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation. De plus, Quadravest a droit à des primes de rendement sous réserve de la réalisation de certains niveaux de rendement total préétablis.

Les frais de gestion totalisant 48 915 \$ (43 553 \$ au 31 mai 2024) engagés au cours de la période close le 31 mai 2025 comprennent les frais d'administration et les frais de gestion de base. Au 31 mai 2025, des frais d'administration et de gestion de placement totalisant 8 211 \$ étaient dus au gestionnaire (8 125 \$ au 30 novembre 2024). Aucune prime de rendement n'a été versée pour la période close le 31 mai 2025 et l'exercice clos le 30 novembre 2024.

Les commissions de courtage payées par la Société pour les opérations portant sur ses titres en portefeuille ont totalisé 2 274 \$ pour la période close le 31 mai 2025 (4 524 \$ au 31 mai 2024). Les commissions de courtage versées à certains courtiers peuvent, au-delà du paiement des services de courtage pour les opérations de portefeuille, servir à la rémunération de services de recherche sur les placements fournis au gestionnaire. La rémunération des services de recherche incluse dans les commissions versées aux courtiers était de 42 \$ au 31 mai 2025 (276 \$ au 31 mai 2024).

8. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A pour les périodes closes les 31 mai 2025 et 2024 est calculée comme suit :

	31 mai 2025	31 mai 2024
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	108 109 \$	766 768 \$
Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation	588 269	596 994
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A	0,18 \$	1,28 \$

9. Distributions

Les distributions par action se sont établies comme suit :

	31 mai 2025	31 mai 2024
Actions privilégiées	0,3754 \$	0,4000 \$
Actions de catégorie A	0,4101 \$	0,2963 \$

10. Gestion du capital

La Société considère que son capital se compose d'actions de catégorie A, d'actions de catégorie B et d'actions privilégiées.

Ses objectifs de gestion du capital sont les suivants :

- verser aux porteurs d'actions privilégiées des dividendes mensuels cumulatifs sur actions privilégiées à taux variable à un taux annuel correspondant au taux préférentiel canadien courant majoré de 2,35 %, sous réserve d'un minimum de 5 % et d'un maximum de 8 %, sur le prix de rachat de 10 \$ des actions privilégiées, et leur rembourser ce prix de rachat à la dissolution de la Société;

PRIME DIVIDEND CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2025 ET 2024 (NON AUDITÉ)

- ii) verser aux porteurs d'actions de catégorie A des distributions mensuelles en espèces à un taux cible annualisé de 10 % basé sur le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions de catégorie A sur les cinq derniers jours de bourse du mois précédent et leur rembourser le prix d'émission initial (15 \$) à la dissolution de la Société. Pour que des distributions mensuelles puissent être déclarées, il faut que la valeur liquidative par unité demeure supérieure à 15 \$.

Dans le cadre de la gestion de sa structure de capital, la Société peut modifier le montant des dividendes versés aux porteurs d'actions ou rembourser du capital à ces derniers.

11. Rapprochement entre la valeur liquidative par action de catégorie A et l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

Au 31 mai 2025 et au 30 novembre 2024, il n'y avait aucun écart entre la valeur liquidative par action de catégorie A utilisée aux fins de traitement des opérations et l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A, aux fins de la présentation de l'information financière.

12. Nouvelle norme IFRS de comptabilité

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui remplace IAS 1 *Présentation des états financiers* et vise à améliorer la qualité des informations financières présentées. IFRS 18 introduit des exigences de présentation de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux dans l'état du résultat global, de communication de résumés structurés des charges (notamment par nature ou par fonction) et de présentation dans une seule note des mesures de la performance définies par la direction utilisées en dehors des états financiers. Elle fournit également des directives plus précises sur le regroupement et la ventilation des informations dans les états financiers de référence et les notes. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, mais son adoption anticipée est permise. La Société évalue présentement l'incidence de ces nouvelles exigences.

QUADRAVEST CAPITAL MANAGEMENT INC.

Quadravest Capital Management Inc., société constituée en 1997, a pour objet la création et la gestion de produits à rendement élevé à l'intention des particuliers. Sa stratégie de placement combine le placement dans des actions en fonction des facteurs fondamentaux et la vente d'options d'achat couvertes. Guidée par quatre principes clés, Quadravest fixe des objectifs de placement réalistes permettant à son équipe de poursuivre une stratégie de placement à long terme.

Les quatre principes clés – innovation en matière de produits financiers, discipline de gestion des placements, solidité des résultats pour les investisseurs et excellence du service à la clientèle – sont les quatre piliers de Quadravest. Chaque membre de l'équipe bien soudée de la Société s'engage à respecter ces principes pour assurer une cohérence et une efficacité qui lui sont propres.

Quadravest a réuni plus de 2,5 G\$ dans le cadre de premiers appels publics à l'épargne.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Wayne Finch,
Administrateur, président, chef de la direction
et chef des placements,
Quadravest Capital Management Inc.

Peter Cruickshank,
Administrateur,
Quadravest Capital Management Inc.

Laura Johnson,
Stratège en chef des placements
et gestionnaire de portefeuille,
Quadravest Capital Management Inc.

Michael W. Sharp,
Associé retraité,
Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.

John Steep,
Président, S. Factor Consulting Inc.

RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

Auditeur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l
18 York Street, Suite 2500
Toronto (Ontario) M5J 0B2

Agent des transferts

Services aux investisseurs Computershare inc.
320 Bay Street, 14th Floor
Toronto (Ontario) M5H 4A6

Conseillers juridiques

Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Commerce Court West, Suite 4000
Toronto (Ontario) M5L 1A9

Dépositaire

Fiducie RBC Services aux investisseurs
155 Wellington St. West
Toronto (Ontario) M5V 3L3



PRIME DIVIDEND

C O R P

200 Front Street West
Suite 2510, Toronto (Ontario)
M5V 3K2

Tél. : 416 304-4443

Sans frais : 877 4QUADRA

ou 877 478-2372

Télec. : 416 304-4441

info@quadravest.com

www.quadravest.com